

L'intégration des plantes médicinales en Inde



Dans une pépinière, en Inde, des chercheurs cultivent et étudient des plantes médicinales et aromatiques. (CRDI : Daniel Buckles)

2004-01-08

par Keane J. Shore

Un nouveau programme lancé par le gouvernement de l'Inde pour intégrer les plantes médicinales aux pratiques médicales traditionnelles et aux moyens de subsistance habituels pourrait être une source de revenus pour les villageois qui en font la cueillette et rendre leur utilisation plus sécuritaire.

Cet effort témoigne d'une nouvelle conception des forêts domaniales de l'Inde, considérées non plus uniquement comme une réserve de bois d'œuvre, mais comme une riche source de plantes médicinales et de matières premières capables d'assurer l'essor éventuel du secteur rural. Les 16 zones agroclimatiques de l'Asie méridionale abritent de 45 000 à 50 000 espèces végétales, dont environ 16 000 auraient des propriétés curatives.

Un programme mis sur pied par l'État de Chhattisgarh est un modèle qui sera repris par des programmes semblables dans toutes les régions de l'Inde, ont affirmé des représentants fédéraux et régionaux lors d'une réunion tenue au siège du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada, le 26 septembre 2003. Ce programme est subventionné en partie par le [Programme des plantes médicinales et aromatiques en Asie \(MAPPA\)](#) du CRDI. Le Centre appuie depuis 1992 la recherche sur les plantes médicinales dans cette région.

L'amélioration du contrôle de la qualité

R.B.S. Rawat, directeur général du [Conseil national des plantes médicinales](#) de l'Inde, soutient que les habitants de l'État de Chhattisgarh et d'autres États profiteront des mesures adoptées par le gouvernement indien pour faire de la cueillette, du traitement et de la commercialisation des plantes médicinales une activité économique à grande échelle.

« Nous estimons important de réglementer le secteur des plantes médicinales ou de le systématiser par un mécanisme quelconque », explique Rawat. « Nous voulons ainsi nous assurer que le système répondra, à l'avenir, à des normes de qualité afin qu'il soit plus sûr et efficace du point de vue sanitaire. »

Rawat voit en la médecine traditionnelle une option abordable et appropriée en matière de soins de santé pour bien des pays en développement. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que, dans le monde, 4 milliards de personnes s'en remettent aux herbes médicinales pour les soins primaires et, uniquement en Asie du Sud, les traditions médicales comme l'ayurveda, l'unani, le siddha, l'amchi, l'homéopathie et la médecine chinoise mettent à contribution environ 9 000 espèces végétales.

L'élaboration de lignes directrices uniformes

L'Inde souhaite intégrer ces pratiques traditionnelles au système national de soins de santé tout en protégeant les connaissances indigènes qui reposent, en grande partie, sur des textes dont l'origine se perd dans la nuit des temps. À l'heure actuelle, le Conseil national des plantes médicinales et les conseils des plantes médicinales de 27 autres États s'emploient à élaborer des protocoles et à commercialiser 32 plantes médicinales, avec l'intention d'en accroître le nombre au fil des ans.

R.C. Sharma, conservateur en chef des forêts domaniales de l'État de Chhattisgarh, rapporte que ce nouvel État, créé en 2000, possède une grande diversité de ressources végétales qui profiteront financièrement aux villageois qui habitent les zones forestières où elles se trouvent. « C'est l'étendue de terrain la plus riche du pays, mais ce sont les gens les plus pauvres qui y vivent », déclare-t-il, ajoutant que ce sont les plus démunis qui bénéficieront le plus des initiatives visant à systématiser la cueillette, le classement et l'exportation des plantes médicinales.

Favoriser la gestion communautaire

Sharma veille à la coordination d'un programme de gestion de produits forestiers non ligneux et de plantes médicinales et aromatiques dans le cadre duquel les habitants des zones forestières et des alentours participent à la prise de décisions sur les modes de gestion des plantes médicinales sauvages. À ce jour, le gouvernement de Chhattisgarh a aidé environ un million de personnes à se regrouper en quelque 7 000 coopératives d'utilisateurs des produits forestiers.

« Nous tentons de renforcer les capacités des gens plutôt que de simplement leur passer le fardeau », affirme-t-il.

Les bénéfices découlant de la cueillette et de la vente des plantes médicinales, selon des lignes directrices des gouvernements fédéral et régionaux qui sont toujours d'actualité, vont principalement aux cueilleurs. L'an dernier, les profits ainsi répartis se sont chiffrés à près de 20 millions \$CA.

L'élaboration de lignes directrices uniformes, ajoute Sharma, est un projet d'envergure : l'efficacité des plantes varie selon les parties utilisées et il faut les cueillir à des moments précis de l'année ou du jour pour qu'elles conservent toutes leurs propriétés, comme le veulent les traditions indigènes orales et les textes anciens des guérisseurs indiens. En outre, les gouvernements — aidés en cela par les cueilleurs traditionnels — doivent émettre des directives sur les quantités de plantes, ou sur les parties de celles-ci, que l'on peut cueillir sans nuire à la durabilité des ressources végétales.

Keane J. Shore est un rédacteur pigiste d'Ottawa.

Renseignements

Madhav Karki, coordonnateur régional de programme, Programme des plantes médicinales et aromatiques en Asie (MAPPA), Bureau régional de l'Asie du Sud du CRDI, 208 Jor Bagh, New Delhi, India 110003; tél. : 91-11-2461 9411/12/13, poste 104; téléc. : 91-11-2462 2707; courriel : mkarki@idrc.org.in

R.W.B. Rawat, directeur général, Conseil national des plantes médicinales, ministère de la Santé et du Bien-être familial, Institut national d'homéopathie — Système médical et homéopathie, gouvernement de l'Inde, Chandralok Building, 36 Janpath, New Delhi, India 110001; tél. : 91-11-2331-9255; téléc. : 91-11-2331-9360; courriel : raghubir22@hotmail.com ou nmpb22@indiatimes.com

R.C. Sharma, conservateur en chef des forêts, gouvernement du Chhattisgarh, Medical College Road, Raipur (C.G.), India 492001; tél. : 91-771-2331-121; téléc. : 91-771-2331-110; cell. : 989-3009-411; tél. mobile : 882-1683-305-067; courriel : drccsharma@yahoo.com ou dr_rcsharma@sify.com